



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 1^{er} mars 2016 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Lyne Levert et Monsieur le conseiller Mario Lavallée ont motivé leur absence.

Au début de la séance, madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Steve Bingle, décédé le 6 janvier à l'âge de 47 ans;
- Madame Ounchit Sithipanh, décédée le 1^{er} février à l'âge de 73 ans;
- Madame Claire Alexandre Giguère, décédée le 5 février à l'âge de 82 ans;
- Monsieur Pierre Moisan, décédé le 13 février dernier à l'âge de 75 ans.

RÉSOLUTION 2016-03-099
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- par l'ajout de l'article 20.1 - **Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local – Travaux de réfection du boulevard de la Grande-Allée entre l'avenue des Grandes Tourelles (sud) et le chemin de fer – Signature d'une entente avec le ministère des Transports du Québec – Dossier AIRRL-2015-045**
- par l'ajout de l'article 20.2 – **Contrôle des débordements des eaux usées pour le nouveau projet de la rue Yvonne-Lacroix - Engagement de la Ville à mettre en place des mesures compensatoires**

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et portent sur les sujets suivants :

Monsieur André Bordeleau

- Projet de loi 76 – Tarification des citoyens pour le transport en commun.

Monsieur Martin Drapeau

- Étude de caractérisation des réseaux routiers, égout et aqueduc à être réalisée par des experts externes.

RÉSOLUTION 2016-03-100 PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-101 RÈGLEMENT RV-1441-047 – ADOPTION

ATTENDU qu'aucune requête valide n'a été déposée demandant de soumettre le projet de règlement à l'approbation par les personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 2 février 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1441-047 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'augmentation de la superficie maximale de plancher autorisée dans la zone C-3 319.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-102
RÈGLEMENT RV-1595 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 2 février 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1595 décrétant des travaux d'aménagement à l'hôtel de ville et leur financement par emprunt au montant de 258 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-103
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-012 – ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Projet de règlement RV-1447-012 modifiant le règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à une partie des zones R-1 302, R-1 303 et R-2 303-1.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-104
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue des procédures d'enregistrement des 15 et 16 février 2016 pour les règlements suivants :

Le 15 février 2016

Règlement RV-1593 prévoyant l'établissement d'une étude de faisabilité d'un procédé de traitement des boues à la station d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin.

Règlement RV-1594 décrétant des travaux d'éclairage à l'aréna municipal et leur financement par emprunt.

Le 16 février 2016

Règlement RV-1441-045 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout de dispositions particulières à la zone P-3 232.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-105
RÈGLEMENT RV-1441-045 – RETRAIT DU RÈGLEMENT**

ATTENDU le dépôt par la greffière du certificat de la procédure d'enregistrement tenue le 16 février 2016 attestant que le Règlement RV-1441-045 est réputé non approuvé par les personnes habiles à voter;

Attendu que la tenue d'un scrutin référendaire est nécessaire sauf en cas de retrait du règlement par le conseil;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE retirer le Règlement RV-1441-045 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout de dispositions particulières à la zone P-3 232.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-106
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 21 janvier au 17 février 2016, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-107
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 janvier au 15 février 2016 montrant un total des activités de 6 745 084,59 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	5 577 571,58	
Activités financières d'investissement	484 920,53	
Total des chèques fournisseurs		6 062 492,11
Salaires – Dépenses	1 211 681,90	
Salaires - Déductions	(529 089,42)	
Total des salaires nets		682 592,48
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		6 745 084,59

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-108
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 5 000 \$ pour l'achat de balises pour pistes cyclables et de pics de rue, projet 31 001;
- B) 20 000 \$ pour l'achat d'enseignes de rue Aérovision, projet 31 003;
- C) 15 000 \$ pour l'achat de végétaux et de matériel de pépinière pour l'aménagement d'îlots de chaleur, projet 41 002;
- D) 10 000 \$ pour le renouvellement d'équipements événementiels, projet 70 002;
- E) 15 000 \$ pour le remplacement d'équipements d'activités sportives, projet 70 004.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-109
 APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET
 ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
 APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

A) 20 000 \$ pour l'achat d'un terreauter pour les plateaux sportifs, projet 799 007;

B) 20 000 \$ pour l'achat de bacs à fleurs, poubelles et mobilier urbain, projet 799 017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-110
 ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 15 MARS 2016 AU MONTANT DE
 5 334 000 \$ - ADJUDICATION**

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunt numéros RV-1208, RV-1243, RV-1267, RV-1281, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1334, RV-1341, RV-1346, RV-1354, RV-1359, RV-1360, RV-1361, RV-1467, RV-1468, RV-1471, RV-1478, RV-1479, RV-1481, RV-1550, RV-1560, RV-1575, RV-1576, RV-1579 et RV-1583, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 15 mars 2016, au montant de 5 334 000 \$;

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la Ville de Boisbriand a reçu les soumissions ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant \$	Taux %	Échéance	Coût réel %
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.	98,55800	523 000	1,25000	2017	2,32301
		536 000	1,50000	2018	
		549 000	1,60000	2019	
		515 000	1,80000	2020	
		3 211 000	2,05000	2021	
Financière Banque Nationale inc.	98,86100	523 000	1,30000	2017	2,35284
		536 000	1,55000	2018	
		549 000	1,75000	2019	
		515 000	2,00000	2020	
		3 211 000	2,15000	2021	

Marchés Mondiaux CIBC inc.	98,80600	523 000	1,30000	2017	2,36001
		536 000	1,50000	2018	
		549 000	1,75000	2019	
		515 000	1,95000	2020	
		3 211 000	2,15000	2021	
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	98,53900	523 000	1,30000	2017	2,43128
		536 000	1,50000	2018	
		549 000	1,75000	2019	
		515 000	1,95000	2020	
		3 211 000	2,15000	2021	

ATTENDU que l'offre provenant de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc. s'est avérée la plus avantageuse;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

QUE l'émission d'obligations au montant de 5 334 000 \$ de la Ville de Boisbriand soit adjugée à Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

QUE la mairesse ou en son absence le maire suppléant et le trésorier ou en son absence la trésorière adjointe soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance.

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS.

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou la trésorière adjointe à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-111

ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 15 MARS 2016 AU MONTANT DE 5 334 000 \$ - CONCORDANCE

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 5 334 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
RV-1208	269 200 \$
RV-1243	42 000 \$
RV-1267	34 600 \$
RV-1281	9 000 \$
RV-1296	56 100 \$

RV-1299	100 500 \$
RV-1314	65 100 \$
RV-1320	87 300 \$
RV-1332	28 300 \$
RV-1334	10 700 \$
RV-1341	236 400 \$
RV-1346	111 600 \$
RV-1354	20 000 \$
RV-1359	347 900 \$
RV-1360	827 000 \$
RV-1361	60 100 \$
RV-1467	50 400 \$
RV-1468	63 000 \$
RV-1471	32 600 \$
RV-1478	80 400 \$
RV-1479	1 709 000 \$
RV-1481	99 500 \$
RV-1550	60 000 \$
RV-1560	99 300 \$
RV-1575	50 000 \$
RV-1576	74 000 \$
RV-1579	550 000 \$
RV-1583	160 000 \$

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
 APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 5 334 000 \$.

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 15 mars 2016.

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS.

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS.

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou la trésorière adjointe à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destinée aux entreprises ».

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

BANQUE NATIONALE DU CANADA
938, BOULEVARD DE LA GRANDE ALLEE
BOISBRIAND, QC
J7G 1W5

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 15 mars et le 15 septembre de chaque année.

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, c. D-7).

QUE les obligations soient signées par la mairesse ou en son absence le maire suppléant et le trésorier ou en son absence, la trésorière adjointe. La Ville de Boisbriand, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-112
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 15 MARS 2016 AU MONTANT DE
5 334 000 \$ - COURTE ÉCHÉANCE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 5 334 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros RV-1208, RV-1243, RV-1267, RV-1281, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1334, RV-1341, RV-1346, RV-1354, RV-1359, RV-1360, RV-1361, RV-1467, RV-1468, RV-1471, RV-1478, RV-1479, RV-1481, RV-1550, RV-1560, RV-1575, RV-1576, RV-1579 et RV-1583, la Ville de Boisbriand émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- **cinq (5) ans** (à compter du 15 mars 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros RV-1243, RV-1267, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1341, RV-1346, RV-1359, RV-1360, RV-1467, RV-1468, RV-1478, RV-1479, RV-1481, RV-1560, RV-1575, RV-1579 et RV-1583, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-113
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE PLANTATION, DE PROTECTION ET
D’ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS – CONTRAT
2016-1483**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public pour les travaux de plantation, de protection et d’entretien des aménagements paysagers, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Frontières Jardins 5, rue Faîte Boisé Terrebonne (Québec) J6Y 1Z6	475 724,58 \$
Multifleurs Plus enr. 7441, avenue Papineau Montréal (Québec) H2E 2G9	538 971,06 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 18 février 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d’ouverture des soumissions dressé en date du 16 février 2016.

D’accepter l’offre de Frontières Jardins au montant de 475 724,58 \$ (taxes incluses), pour les travaux de plantation, de protection et d’entretien des aménagements paysagers, pour une période de deux ans, soit de mars 2016 à novembre 2017 – Contrat 2016-1483.

D’imputer la dépense au poste budgétaire 02 320 30 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-114
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE DEUX (2) UNITÉS
DE CLIMATISATION SUR LE TOIT DU CENTRE CULTUREL AU 480,
RUE CHAVIGNY – CONTRAT 2016-1484**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public pour les travaux de remplacement de deux (2) unités de climatisation sur le toit du Centre culturel au 480, rue Chavigny, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les entreprises de réfrigération L.S. inc. 1610, rue Guillet Laval (Québec) H7L 5B2	44 205,59 \$
Ventilation Manic inc. 12 905, Jean-Grou Bureau 200 Montréal (Québec) H1A 3N6	48 864,38 \$
Réfrigération Yvan Allison / 9076-6759 Québec inc. 135, Loyola-Schmidt Vadreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2	53 815,20 \$
Climatisation Morrison inc. 8285, avenue Mountain Sights Montréal (Québec) H4P 2B3	68 985,00 \$
Ventilation Jean Roy (1999) inc. 740, Marion Joliette (Québec) J6E 8S2	74 273,85 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 26 février 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 23 février 2016.

D'accepter l'offre de Les entreprises de réfrigération LS inc. au montant de 44 205,59 \$ (taxes incluses), pour les travaux de remplacement de deux (2) unités de climatisation sur le toit du Centre culturel au 480, rue Chavigny – Contrat 2016-1484.

D'imputer la dépense au fonds de roulement FR-881, projet 820001.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-115
SOUMISSIONS – ENTRETIEN ET TONTE DE PELOUSE – CONTRAT
2016-1485**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'entretien et la tonte de pelouse, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises Tony Di Feo inc. 8075, rue Joubert Saint-Léonard (Québec) H1P 2S2	194 028,84 \$
Les Entreprises Daniel et fils inc. 195, chemin de la Presqu'île Repentigny (Québec) J5Z 0E2	224 201,28 \$
Les paysagements Lumi-vert inc. 3300, rue Bernard-Lefebvre Laval (Québec) H7C 0A5	416 898,78 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 23 février 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 23 février 2016.

D'accepter l'offre de Les entreprises Tony Di Feo inc. au montant de 194 028,84 \$ (taxes incluses), pour l'entretien et la tonte de pelouse, pour une période de trois (3) ans, soit d'avril 2016 à novembre 2018 – Contrat 2016-1485.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 320 30 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-116
SOUMISSIONS – CONCIERGERIE DES ATELIERS MUNICIPAUX –
CONTRAT 2016-1488**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie des ateliers municipaux, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	49 669,20 \$

Servitout inc. 135-A, rue Blainville Est Ste-Thérèse (Québec) J7E 1M4	53 808,24 \$
Entretien Nettoibec enr. 248, Chatelois Boisbriand (Québec) J7G 2L7	72 000,00 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 23 février 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 23 février 2016.

D'accepter l'offre de Natalia Cordeiro au montant de 49 669,20 \$ (taxes incluses), pour les travaux de conciergerie des ateliers municipaux, pour une période de deux (2) ans, soit du 8 avril 2016 au 7 avril 2018 – Contrat 2016-1488.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 813 20 535.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-117
SOUSSIONS – CONCIERGERIE DE L'@DOBASE – CONTRAT 2016-1489

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie de l'@dobase, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	35 872,80 \$
Servitout inc. 135-A, rue Blainville Est Ste-Thérèse (Québec) J7E 1M4	40 241,28 \$
Entretien Nettoibec enr. 248, Chatelois Boisbriand (Québec) J7G 2L7	76 200,00 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 23 février 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 23 février 2016.

D'accepter l'offre de Natalia Cordeiro au montant révisé de 35 872,32 \$ (taxes incluses), pour les travaux de conciergerie de l'@dabase, pour une période de deux (2) ans, soit du 20 mars 2016 au 19 mars 2018 – Contrat 2016-1489.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 815 20 535.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-118
SOUSSIONS – IMPRESSION DE L'INFO BOISBRIAND – CONTRAT
2016-1490

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'impression de la revue Info Boisbriand, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Imprimerie Bel inc. 2020, Francis-Hughes Laval (Québec) H7S 1N4	63 982,71 \$
Litho Mille Îles 355, Georges VI Terrebonne (Québec) J6Y 1N9	72 607,70 \$
Trans Graphique inc. 4057, rue Lavoisier Boisbriand (Québec) J7H 1N1	74 732,68 \$
Impart Litho 383, boulevard Bonaventure Victoriaville (Québec) G6T 1V5	81 916,23 \$

ATTENDU la recommandation de la direction générale du 23 février 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 16 février 2016.

D'accepter l'offre de Imprimerie Bel inc. au montant de 63 982,71 \$ (taxes incluses), pour l'impression de la revue Info Boisbriand, pour la période d'avril 2016 à mars 2017 – Contrat 2016-1490.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 192 01 341.

Adoptée

Modifiée par la
résolution 2016-04-171

RÉSOLUTION 2016-03-119 COMITÉS DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE créer ou confirmer la création des comités ci-après et désigner les membres du conseil au poste indiqué en regard de leur nom à compter du 7 mars 2016 et remplacer toute désignation antérieure, à savoir :

COMITÉS DE LA VILLE

Comité et comité relié	Président / Vice-président / Membre
Comité de l'administration publique, des finances et de la retraite et Comité de placement	Daniel Kaeser, président -----
Comité des communications	Lori Doucet, présidente
Comité de l'environnement	Denis Hébert, président Lori Doucet, vice-présidente
Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique et Comité des partenaires	Daniel Kaeser, président Denis Hébert, vice-président Denis Hébert, responsable Daniel Kaeser, membre
Comité du plan stratégique	Christine Beaudette, présidente Marlene Cordato, membre
Comité de la famille et des aînés et Comité de suivi du plan d'action de la politique familiale	Jonathan Thibault, président Christine Beaudette, vice-présidente Jonathan Thibault, président Christine Beaudette, vice-présidente
Comité de la sécurité routière et	Denis Hébert, président

publique	Mario Lavallée, vice-président
Comité des relations avec les citoyens	Lori Doucet, présidente
Comité de la ville futée	Érick Rémy, président Jonathan Thibault, vice-président Mario Lavallée, membre
Comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et Comité de suivi du plan d'action de la politique culturelle (sous-comité) et Comité d'intégration des personnes handicapées	Christine Beaudette, présidente Jonathan Thibault, vice-président Érick Rémy, membre Érick Rémy, responsable Jonathan Thibault, responsable
Comité d'orientation et de développement stratégique	Marlene Cordato, présidente Érick Rémy, membre Christine Beaudette, membre Jonathan Thibault, membre Daniel Kaeser, membre Denis Hébert, membre Lori Doucet, membre
Comité de toponymie	Érick Rémy, président Lyne Levert, vice-présidente
Comité de démolition	Marlene Cordato, présidente Daniel Kaeser, vice-président

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Adoptée

Modifiée par la
résolution 2016-04-172

**RÉSOLUTION 2016-03-120
CONSEIL – ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner les membres du conseil municipal auprès des organismes supramunicipaux et des organismes mandataires de la municipalité aux postes indiqués en regard de leur nom à compter du 7 mars 2016 et remplacer toute désignation antérieure, à savoir :

**ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES MANDATAIRES
DE LA VILLE**

Organisme	Délégué	Substitut
-----------	---------	-----------

Tricentris centre de tri	Denis Hébert	Marlene Cordato
Centre expérimental de recherches sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain (CERVEAU)	Denis Hébert Daniel Kaeser	
Odyscène	Érick Rémy	
Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL)	Marlene Cordato	Jonathan Thibault
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	Lori Doucet	
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	Christine Beaudette	Daniel Kaeser
Fonds communautaire de Boisbriand	Lori Doucet	
Fonds communautaire de Boisbriand	Daniel Kaeser	
MRC Thérèse-De Blainville	Marlene Cordato	Maire suppléant
Petit Théâtre du Nord (Le)	Marlene Cordato	
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	Marlene Cordato	Daniel Kaeser (responsable et délégué substitut)
OMH de Boisbriand (Résidence Dutrisac)	Jonathan Thibault	
OMH de Boisbriand (Résidence Dutrisac)	Christine Beaudette	
Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET)	Marlene Cordato	
Union régionale des loisirs et des sports	Mario Lavallée	
Table d'action culture de la MRC Thérèse-De Blainville	Érick Rémy	Daniel Kaeser

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-121 CONSEIL - PARRAINAGE D'ORGANISMES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner les membres du conseil municipal qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la ville à compter du 7 mars 2016, à savoir :

Organisme	Parrain / Marraine
ABCB (balle molle féminine et masculine)	Érick Rémy
Aramis (Club)	Mario Lavallée

Association Québec-France	Daniel Kaeser
Astronomie de Boisbriand (Club d')	Denis Hébert
Balle molle mineure de Boisbriand (Association de)	Mario Lavallée
Baseball de Boisbriand (Association de)	Jonathan Thibault
Ligue navale du Canada Succursale Boisbriand	Denis Hébert
Chevaliers de Colomb conseil 2015 Ste-Thérèse/Boisbriand	Christine Beaudette
Escrime les Seigneurs de la Rive-Nord (Club d')	Denis Hébert
FC Boisbriand	Daniel Kaeser
Football Laurentides-Lanaudière (Association régionale de)	Lori Doucet
Hockey féminin des Laurentides (Association)	Mario Lavallée
Hockey mineur de Boisbriand – Sainte-Thérèse (Association du)	Jonathan Thibault
Karaté Shorin-Ryu de Boisbriand (Club de)	Denis Hébert
Ligue amicale de sports pour adultes	Jonathan Thibault
Ligue d'improvisation Majeur classique de Boisbriand (LIMBO)	Daniel Kaeser
Natation GAMIN (Club de)	Lyne Levert
Oasis des aînés (L')	Érick Rémy
Optimiste de Boisbriand (Club)	Jonathan Thibault
Orchestre symphonique des Basses-Laurentides	Mario Lavallée
Patinage artistique de Boisbriand (Club de)	Christine Beaudette
Patinage de vitesse de Rosemère/Rive-Nord (Club)	Érick Rémy
Philatélie « Les Timbrés de Boisbriand » (Club de)	Érick Rémy
Photo de Boisbriand (Club)	Jonathan Thibault
Pionniers de Boisbriand (Les)	Daniel Kaeser
Plongeon l'Envol (Club de)	Lyne Levert
Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB)	Denis Hébert
Ringuette de Boisbriand (Association de)	Lori Doucet
Sacs de sable de Boisbriand (Ligue de)	Christine Beaudette
1 ^{er} groupe scout de Boisbriand	Lyne Levert
Seigneurs des Mille-Îles	Mario Lavallée
Services d'entraide Le Relais	Christine Beaudette
Ski Yahou de Boisbriand (Club de)	Christine Beaudette
Maison des jeunes Sodarrid	Érick Rémy
Vagabonds de Boisbriand (Troupe vocale Les)	Lori Doucet
Félins Parmi Nous	Lori Doucet

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-122
 PORTEFEUILLE D'ASSURANCES DE DOMMAGES – TERME 2016-2017
 - ADJUDICATION**

ATTENDU que dans le cadre du Regroupement des Villes et Régies des MRC Thérèse-De Blainville et Mirabel et de la Ville de Saint-Eustache dont la Ville de Boisbriand fait partie, un appel d'offres a été lancé pour l'achat en commun des assurances de dommages pour le terme 2016-2017 sous la responsabilité de la Ville de Blainville, désignée comme mandataire par la Ville de Boisbriand, à cet effet;

ATTENDU que l'ouverture des soumissions a eu lieu à Blainville le 18 février 2016;

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Martin Grandchamp, conseiller principal de la firme Fidema, Groupe-conseils inc., conseillers indépendants en gestion des risques d'assurance;

En conséquence, il est :
 PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
 APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'octroyer les contrats d'assurance suivants à BFL Canada pour la période du 31 mars 2016 au 31 mars 2017 au montant de 65 235 \$ taxe incluse, comme suit :

Description		Prime (taxe incluse)
Bloc A	Biens Bris des machines Délits Responsabilité civile primaire Responsabilité complémentaire et excédentaire Automobile des propriétaires Automobile des garagistes Assurance atteinte à l'environnement Frais d'ingénierie (non taxables)	61 536 \$
Bloc B	Responsabilité d'administration municipale	3 699 \$
TOTAL		65 235 \$

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-123
 ASSURANCES DE DOMMAGES 2016-2017 – QUOTE-PART DE LA
 VILLE AU FONDS DE GARANTIE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT

APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la création du fonds de garantie d'un montant de 500 000 \$ pour l'assurance civile primaire pour l'ensemble des partenaires du Regroupement des Villes et Régies des MRC Thérèse-De Blainville et Mirabel et de la Ville de Saint-Eustache pour le terme 2016-2017.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville de Boisbriand au montant de 131 550 \$ pour la période du 31 mars 2016 au 31 mars 2017 conformément à l'entente sur l'achat commun d'assurances de dommages, la création et la gestion d'un fonds de garantie annuel signé par la Ville de Boisbriand le 20 mai 2015.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 929 00 779.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-124
VENTE À L'ENCAN**

ATTENDU que conformément à l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, la Ville se doit de vendre, par vente à l'encan, tous les objets dont elle veut se départir et /ou qu'elle a en sa possession et qui n'ont pas été réclamés;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser la tenue d'une vente à l'enchère publique des biens non réclamés en possession de la Ville ainsi que l'équipement dont elle désire se départir, le 14 mai 2016 aux Ateliers municipaux, 740, chemin de la Grande-Côte, le tout selon l'article 461 de la Loi sur les cités et villes.

DE mandater Éric Latraverse, Cabinet d'huissiers de Justice, pour agir comme commissaire priseur lors de la vente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-125
POLITIQUE SUR L'AFFICHAGE ÉLECTORAL ET RÉFÉRENDIAIRE**

ATTENDU la politique sur l'affichage électoral et référendaire adoptée le 7 juin 1994 par la résolution 1994-06-456;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre à jour cette politique pour tenir compte des nouveaux établissements municipaux et assouplir certaines normes sans pour autant nuire à l'obligation de neutralité de la Ville;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver la politique sur l'affichage électoral et référendaire sur les propriétés de la Ville, datée du 19 février 2016 et révisée en date du 24 février 2016 et de remplacer la politique antérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-126
PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL -
VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU
ROUTIER LOCAL – TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD DE LA
GRANDE-ALLÉE ENTRE L'AVENUE DES GRANDES TOURELLES (SUD)
ET LE CHEMIN DE FER – SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DOSSIER
AIRRL-2015-045**

ATTENDU la résolution 2015-06-353 adoptée le 15 juin 2015 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local pour les travaux de réfection du boulevard de la Grande-Allée entre l'avenue des Grandes Tourelles sud et le chemin de fer;

ATTENDU la confirmation de la subvention le 14 janvier 2016, signée par le ministre des Transports, monsieur Robert Poëti;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver l'entente de contribution financière pour la réalisation de travaux d'amélioration sur le boulevard de la Grande-Allée avec le ministère des Transports du Québec ayant pour objet d'établir les responsabilités et les obligations des parties ayant trait au projet de réfection du boulevard de la Grande-Allée (projet N° 045).

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite entente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-127
CONTRÔLE DES DÉBORDEMENTS DES EAUX USÉES POUR LE
NOUVEAU PROJET DE LA RUE YVONNE-LACROIX - ENGAGEMENTS
DE LA VILLE À METTRE EN PLACE DES MESURES
COMPENSATOIRES**

ATTENDU que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a établi de nouvelles exigences pour le contrôle des débordements des réseaux d'égout;

ATTENDU que le ministère n'autorise aucun projet susceptible de faire augmenter la fréquence des débordements des égouts sanitaires, domestiques ou pseudo-domestiques sans que le requérant n'ait prévu des mesures compensatoires au préalable;

ATTENDU que l'attestation de la Ville doit spécifier que le projet décrit dans les plans et devis est prévu dans le plan de gestion des débordements en cours d'élaboration et doit présenter un bilan des débits autorisés par le ministère et des débits autorisés par la municipalité (redéveloppement) à l'intérieur du territoire visé par le plan de gestion des débordements et des dérivations;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE s'engager à mettre en place un plan de mesures compensatoires afin de retirer un volume d'eaux usées équivalent ou supérieur à ce que génèrera le nouveau projet de la rue Yvonne-Lacroix dans le délai prescrit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

DE faire parvenir au ministère un plan de gestion des débordements, signé par un ingénieur, décrivant les mesures compensatoires à mettre en œuvre pour ne pas augmenter la fréquence des débordements et des dérivations observée sur l'ensemble ou sur une partie de son territoire.

D'assurer la réalisation des mesures compensatoires décrites dans le plan de gestion des débordements selon l'échéancier à convenir avec le ministère.

DE tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan des gestions des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement;

DE remplacer la résolution 2016-02-075, adoptée le 2 février 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-128

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER – PARTIS POLITIQUES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt par le trésorier du rapport d'activités des partis politiques autorisés de la Ville de Boisbriand pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, conformément au chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-129
GESTION DES COURS D'EAU – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DE LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE désigner le directeur du Service des travaux publics et son adjoint, ainsi que tout contremaître du même service, pour exercer les pouvoirs prévus à l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et à l'entente intermunicipale sur la gestion des cours d'eau signée avec la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville (MRC) permettant de retirer d'un cours d'eau les obstructions qui empêchent ou gênent l'écoulement normal des eaux et qui menacent la sécurité des personnes ou des biens.

DE désigner le directeur du Service d'urbanisme et tout employé cadre du même service, ainsi que le directeur du Service du génie et tout employé cadre du même service, selon leurs champs de compétences respectifs, comme répondant technique de la Ville de Boisbriand auprès de la MRC pour toutes les autres sujets relatifs à l'entente sur les cours d'eau.

De remplacer la nomination faite par la résolution 2008-04-254 par la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-130
SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'amorcer le processus d'implantation du service de premiers répondants à la Ville de Boisbriand en déposant, au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSL), une demande de mise en opération d'un service de premiers répondants de niveau III.

D'autoriser le dépôt d'une demande au CISSSL pour un Service de sécurité incendie de 44 pompiers et de 4 chefs aux opérations qui agiront à titre de premiers répondants.

De mandater le Service de sécurité incendie (SSI) à titre d'organisme responsable.

De mandater monsieur Claude Prévost, directeur du Service de sécurité incendie, à titre de responsable et de personne-ressource du service de premiers répondants de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-131
FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL
DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.

D'autoriser Monsieur René Lachance, directeur général de la Ville, à signer tout document donnant effet à la présente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

De transmettre la demande à la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville pour être déposée au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-132
TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY MIDGET ESPOIR – DEMANDE DE
GRATUITÉ POUR L'UTILISATION D'HEURES DE GLACE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'utilisation gratuite de 91 heures de glace par les Seigneurs des Mille-îles, du 16 au 19 février 2017 pour la tenue à l'aréna de Boisbriand d'un tournoi provincial de hockey Midget Espoir et dont les profits serviront à maintenir les services et les coûts d'inscriptions des joueurs de hockey de classe AA et AAA.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-133
LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE – DEMANDE À LA
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL D'INTERVENIR
AUPRÈS D'HYDRO QUÉBEC**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand s'est dotée d'un plan d'action qui vise à contrôler la prolifération de l'agrile du frêne;

ATTENDU que la gestion de la lutte à l'agrile du frêne implique des investissements très importants pour la Ville;

ATTENDU que le plan d'action repose, entre autres, sur le respect strict de méthodes de gestion de l'échalage et de l'abattage des frênes et de la valorisation des résidus en découlant;

ATTENDU que la société d'Hydro-Québec intervient régulièrement sur des arbres se trouvant sur le territoire de la Ville de Boisbriand sans tenir compte du plan d'action qu'elle s'est dotée ni du *Plan d'action de la lutte à l'agrile du frêne* adopté par la CMM, tant en matière de période d'intervention que de disposition des résidus;

ATTENDU qu'en se soustrayant aux règles que ce sont données les municipalités dans la lutte contre l'agrile du frêne, la société Hydro-Québec pourrait contribuer à la propagation de ce fléau;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE demander à la Communauté métropolitaine de Montréal d'intervenir auprès de la société Hydro-Québec afin qu'elle adopte un comportement responsable et qu'elle respecte les règlements municipaux et le plan d'action en matière d'agrile du frêne dans les villes où elle intervient.

DE transmettre la résolution au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, aux députés opérant sur le territoire de la MRC, au président de la société d'Hydro-Québec et à la MRC Thérèse-De Blainville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-134 DÉCRET – MOIS DE LA JONQUILLE

ATTENDU que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

ATTENDU que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

ATTENDU que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

ATTENDU que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

ATTENDU que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

ATTENDU que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE décréter qu' « Avril est le Mois de la jonquille » pour 2016.

D'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-135
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accorder un don et/ou subvention à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 250 \$ au Centre rayons de femmes Thérèse-De Blainville pour l'organisation de la journée internationale des femmes de Sainte-Thérèse;

D'imputer les dépenses au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTIONI 2016-03-136
ADHÉSION 2016 – TOURISME BASSES-LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Tourisme Basses-Laurentides pour l'année 2016, au montant de 300 \$ plus taxes.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-137
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2016 montrant un total mensuel 363 092 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-138
APPROBATION POUR DEUX ENSEIGNES MURALES – REFUS POUR
DEUX NOUVELLES ENSEIGNES SOUS LA MARQUISE – RESTAURANT
VERTIGO – 3305, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – ZONE
C-3 406**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 février 2016 portant le no R-16-CU-2643 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour la modification de deux enseignes murales existantes pour le restaurant Vertigo, situé au 3305, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 406 du Règlement RV-1441 sur le zonage;

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 février 2016 portant le no R-16-CU-2643 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour l'ajout de deux nouvelles enseignes sous la marquise pour le restaurant Vertigo situé au 3305, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 406 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Le tout tel que détaillé aux documents au plan et simulation visuelle des enseignes, préparés par Zone Enseignes + Éclairage, révisés en date du 16 novembre 2015.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-139
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE MURALE – HEM'C CPA – 3200, COURS LE CORBUSIER –
ZONE C-6 266**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 février 2016 portant le no R-16-CU-2642 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne

murale pour l'entreprise HEM'C CPA., située au 3200, cours le Corbusier dans la zone C-6 266 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée aux documents suivants :

- Description, coupe et simulation de l'enseigne murale, préparées par 1001 Visuels et datées du 20 janvier 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-140
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE MURALE – LES PRÉLÈVEMENTS LM INC. – 1400, COURS
LE CORBUSIER – ZONE C-6-266-1**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 3 février 2016 portant le no R-16-CU-2641 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise les Prélèvements Lm inc., située au 1400, cours le Corbusier dans la zone C-6 266-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée aux documents suivants :

- Description, coupe et simulation de l'enseigne murale, préparées par 1001 Visuels le 27 janvier 2016 et reçues le 8 février 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-03-141
PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 5 556 154 – PROLONGEMENT DE LA
RUE MOÏSHE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, le projet de lotissement pour le prolongement de l'avenue Moïshe, dans la zone R-3 513-3 du Règlement RV-1441 sur le zonage, lot 5 556 154 du cadastre du Québec, préparé par Audrey Hamel, arpenteur-géomètre en date du 23 février 2016, portant le numéro de minute 76 (demande de permis 2015-00029), sujet au paiement des frais de parc ci-après.

D'accepter le versement d'une somme de 86 933,02 \$ par le propriétaire et la cession gratuite à la municipalité du lot 5 852 339 au cadastre du Québec, représentant 10% de la valeur réelle du terrain visé par le plan d'opération cadastrale ci-dessus, conformément au Règlement RV-1443 sur le lotissement.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document donnant effet à la présente consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-03-142
LETTRE D'ENTENTE NO 1 – FONDS DE STABILISATION – SIGNATURE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 1 avec l'Association professionnelle des employés cadres sur le traitement du fonds de stabilisation du régime de retraite de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Plusieurs projets en cours – Invite les citoyens à assister aux séances du conseil pour suivre le développement de ces projets.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lori Doucet, District Dion

- La page Facebook de la Ville mise à jour régulièrement;
- Pour la période de relâche, du 29 février au 4 mars – Admission gratuite au cinéma de Saint-Jérôme.

Madame Christine Beaudette, District Fillion

- Consultation des activités disponibles sur la page Facebook de la Ville;
- Invite les citoyens à profiter des activités offertes par la Ville au cours de la semaine de relâche.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Se dit fier de faire partie de l'équipe du conseil municipal dans une Ville bien gérée avec des employés dédiés à la Ville et aux citoyens.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Visite de la compagnie Élopak;
- Mars – Mois de la prévention de la fraude;
- Rappel sur la collecte des matières résiduelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Kim Valiquette	Article 6
Madame Manon Benoît	Article 4C)
Monsieur Laurent Sabin	Article 32
Monsieur Ménard	Articles 5 et 32
Monsieur Martin Drapeau	Articles 5 et 33
Monsieur Patrick Thifaulf	Article 17

RÉSOLUTION 2016-03-143 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 20 h 30.

Adoptée